



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) a tenu le jeudi 23 juillet 2015 à son siège, une importante réunion avec les Responsables des forces de sécurité publique et assimilées. La séance avait pour but de préparer la mission de suivi et de sensibilisation sur les corridors routiers qu'elle organise du 16 au 20 août 2015 dans les départements de l'Atacora-Donga, Borgou-Alibori, Zou-Collines et du Mono-Couffo. Il s'agit d'une mission conjointe ANLC-Forces de Sécurité Publique et Assimilées et avec la présence des représentants de la Direction Générale des Transports Terrestres, du Centre National de Sécurité Routière, des usagers, des associations de consommateurs et des syndicats de transporteurs.

La séance a permis aux participants de s'accorder sur le contenu de la mission, la composition de l'équipe de mission, les groupes-cibles à inviter aux séances de travail, la démarche méthodologique à suivre lors des séances et enfin sur la question des moyens à mettre en œuvre.

Il convient de rappeler que la rencontre du 23 juillet 2015 intervient après celle qu'avait déjà tenu l'ANLC avec les mêmes responsables le 10 juillet 2015 suite à des plaintes émanant des usagers de la route, d'autorités diverses et de PTF au sujet des tracasseries multiples sur les corridors béninois, en violation des textes réglementaires et des mesures prises par les autorités gouvernementales.

La mission du 16 au 20 août 2015 sera suivie d'une autre qui prendra en compte les départements de l'Ouémé-Plateau et de l'Atlantique-Littoral.

Fait à Cotonou, le 24 juillet 2015

Le Rapporteur,
en charge du Secrétariat Permanent

Agapit Napoléon MAFORIKAN

